

Recommandation du Conseil sur les enfants dans l'environnement numérique

Événement de lancement de haut niveau

PROJET D'ORDRE DU JOUR

18 novembre 2021

Réunion à distance. Inscription préalable obligatoire
avant le 17 novembre 2021, 18 heures (heure de Paris)

Lien d'accès à Zoom : https://meetoe.cd1.zoom.us/webinar/register/WN_DS1TMHLrSDemiBZlqvcC-Q

Les enfants passent aujourd'hui une part non négligeable de leur vie dans l'environnement numérique par l'intermédiaire de divers terminaux. Ce sont des utilisateurs assidus de sites de médias sociaux, d'applications et de plateformes de partage de vidéos. Ils partagent des données à caractère personnel et des contenus générés par eux-mêmes ou d'autres utilisateurs et peuvent entrer en contact avec un large éventail d'individus et accéder à des informations de toutes sortes. Si l'environnement numérique leur offre des possibilités réelles et importantes, il présente aussi un large spectre de risques auxquels ils sont potentiellement plus vulnérables que les adultes. La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'accélérer ces tendances en mettant en exergue l'urgence d'énoncer des lignes directrices claires et de bâtir des cadres d'action robustes, qui sont essentiels pour rendre l'environnement numérique plus sûr et pour offrir à tous les enfants des conditions d'accès équitables.

Ces considérations ont présidé à l'adoption de la [Recommandation sur la protection des enfants dans l'environnement numérique](#), lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de mai 2021. Fondée sur une analyse de fond, cette Recommandation définit les principes clés à suivre pour formuler des orientations concrètes à l'intention des pouvoirs publics ainsi qu'une feuille de route permettant d'instaurer un environnement numérique sûr et bénéfique pour les enfants. Ses effets se font déjà ressentir au-delà des pays de l'OCDE. Ainsi, en 2021, la Recommandation a servi de fondement aux [Principes de haut niveau sur la protection et la responsabilisation des enfants dans l'environnement numérique](#) adoptés par le G20, de même qu'elle a été évoquée dans la [Déclaration ministérielle sur l'économie numérique](#).

L'événement rassemblera les hauts responsables de l'élaboration des politiques ainsi que des décideurs clés pour débattre de la Recommandation et mettre en exergue la manière dont les pouvoirs publics peuvent agir et tirer les leçons voulues de l'évolution de la situation et des meilleures pratiques établies.

Personnes à contacter : Elettra.Ronchi@oecd.org ; Andras.Molnar@oecd.org ;
Lisa.Robinson@oecd.org

Jeudi 18 novembre 2021

13h00 – 13h30	<p>Arrivée dans le webinaire</p>
13h30 – 13h45	<p>Allocutions de bienvenue et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Andrew Wyckoff, directeur, Direction de la science, de la technologie et de l'innovation de l'OCDE • Chris Philip, ministre des Technologies et de l'Économie numérique, Royaume-Uni [intervention sur la déclaration du G7] • Anna Ascani, sous-secrétaire d'État, ministère italien du Développement économique [intervention sur la déclaration du G20] • Gabriela Ramos, sous-directrice générale pour les sciences sociales et humaines, UNESCO
13h45 – 14h25	<p>Interventions des membres de panel de haut niveau</p> <p>Modérateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Steve Wood, vice-commissaire à l'information, Information Commissioner's Office (<i>Commissariat à l'information</i>) (Royaume-Uni) et président du Groupe de travail de l'OCDE sur la gouvernance des données et la vie privée dans l'économie numérique <p>Présentation de la Recommandation : Elettra Ronchi, cheffe de l'unité Gouvernance des données et vie privée au sein de la Division de la politique de l'économie numérique à l'OCDE</p> <p>Protection de la vie privée des enfants et de leurs données en ligne</p> <p><i>L'avènement de la mise en données transforme la protection de la vie privée des enfants et de leurs données en ligne : la réglementation de la protection des données gagne en importance et l'intervention d'autorités chargées de veiller au respect de la vie privée est devenue un impératif.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Stephen Bonner, directeur exécutif, Regulatory Future and Innovation, Information Commissioner's Office (<i>Commissariat à l'information</i>) (Royaume-Uni) • Rebecca Slaughter, Commissaire, Commission fédérale du commerce (États-Unis) • Marie-Laure Denis, présidente, Commission nationale de l'informatique et des libertés (France)

- **Ginevra Cerrina Feroni**, vice-présidente, Autorité italienne de protection des données

Séance de questions-réponses

Mobilisation des parties prenantes

La mobilisation de toutes les parties prenantes est essentielle à l'instauration d'un environnement numérique sûr et bénéfique.

14h25 – 14h55

- **Sonia Livingstone**, professeur de psychologie sociale, département Médias et communication, London School of Economics and Political Science
- **Chris Payne**, directeur Digital Responsibility, Government and Public Affairs, LEGO Group
- **Justine Atlan**, directrice de e-Enfance [*à confirmer*]
- **Stefan Germann**, directeur général, Fondation Botnar
- **Konstantinos Papachristou**, membre de [OECD Youthwise](#)

Séance de questions-réponses

14h55 – 15h00

Allocution de clôture